

PREMIÈRE PARTIE

SUJET DE L'HYGIÈNE

ÉTUDE DE L'HOMME A L'ÉTAT DE SANTÉ.

CHAPITRE PREMIER

Définition et caractères de la santé.

On donne habituellement de la santé la définition suivante : La santé est l'état dans lequel il y a exercice régulier de toutes les fonctions de l'homme.

Cette définition est manifestement insuffisante; aussi beaucoup d'autres ont-elles été proposées depuis Galien jusqu'à nos jours. Le peu d'utilité que présenteraient leur exposition et leur discussion dans un ouvrage élémentaire me dispense de les rappeler ici.

La santé de même que la maladie étant inconnues dans leur essence même, dans leur nature, c'est se livrer à un travail stérile que de chercher à donner une définition positive de ces états de l'organisme. Il me semble préférable de substituer à cette définition de la santé un exposé concis de ses caractères principaux. Avant de tracer ces caractères, il n'est peut-être pas inutile de rappeler la manière dont Royer-Collard a envisagé la santé. C'est une espèce de définition, un peu prolixe peut-être, mais exacte. Suivant cet auteur, la santé est « une « proportion définie dans la substance de notre corps; un certain mode de relation entre cette substance ainsi organisée « et les agents extérieurs qui sont nécessaires pour que la vie « se produise et se conserve, pour que les fonctions s'exécutent de manière à l'entretenir. En dehors de cette limite, en « deçà et au delà, leur excès ou leur défaut amèneront bientôt « un changement dans l'acte vital, et tendront à produire la « la dissolution et la mort. »

1° CARACTÈRES DE LA SANTÉ.

Il y en a quatre principaux, d'après Royer-Collard. Ce sont les suivants :

1° La santé est un état général de l'économie : c'est un caractère qu'on ne saurait contester ;

2° Dans l'état de santé toutes les fonctions s'exécutent librement ;

3° Les fonctions s'exécutent, la vie s'exerce avec un sentiment général de bien-être ;

4° Le quatrième caractère me semble moins important ; il est ainsi exprimé : *Il ne faut pas qu'un danger prochain menace d'interrompre le cours de la santé.*

Ce danger, étant la plupart du temps inconnu, ne peut, à notre sens, être présenté comme un des caractères de la santé : nous n'admettons donc comme bons et vrais que les trois premiers.

2° SIGNES DE LA SANTÉ.

Pour admettre qu'un homme est à l'état de santé, il est nécessaire de l'examiner dans toutes ses parties ; il faut analyser les appareils divers qui entrent dans son organisation, le jeu de ces appareils, et les effets qu'ils produisent. Les signes de la santé se tirent donc :

1° De l'intégrité anatomique des divers organes, en tant qu'ils peuvent être appréciés par la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût de l'observateur, ainsi que par les réponses de l'individu que l'on examine ;

2° De l'intégrité des produits matériels de ces mêmes organes. Tels sont les produits des sécrétions et des excréments, qui peuvent être appréciés par l'observateur ;

3° De la manière régulière dont s'accomplit le jeu des organes ; de l'intégrité, en un mot, des fonctions organiques ;

4° De l'intégrité des manifestations intellectuelles et morales.

En somme, ces divers signes sont sous la dépendance de la disposition anatomique et physiologique de l'individu. C'est donc l'anatomie et la physiologie qui fournissent les éléments nécessaires pour apprécier la santé.

3° FORMES DE LA SANTÉ.

Les formes de la santé embrassent l'étude des variétés, individuelles ou collectives, qui se rapportent aux neuf grandes coupes suivantes : l'âge, le sexe, le tempérament, la constitution, l'idiosyncrasie, l'hérédité, les habitudes, les races et les professions. Telle est la division que nous déroulons dans autant de chapitres.

Bibliographie. — GALIEN, *De differentiis morborum. — De sanitate tuenda*, livre premier. — GERDY, *Analyse détaillée*, etc., p. 17-32. — ROYER-COLLARD, *Cours d'hygiène*, etc., in *Gaz. méd.*, 1848, p. 667 et suiv.

CHAPITRE II

Des âges.

On donne, en général, le nom d'âges aux diverses périodes de développement, d'état stationnaire et de décroissance, qui se succèdent dans l'évolution organique de l'homme, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Toute division des âges est nécessairement artificielle, car l'évolution complète d'un être humain se fait sans transition brusque, d'une manière insensible, et sans qu'il y ait de temps d'arrêt déterminés. Néanmoins, on a toujours cherché à établir pour les âges une division qui rapprochât les époques entre lesquelles il y a une certaine similitude sous le rapport des conditions anatomiques et physiologiques, et séparât celles entre lesquelles existe une dissemblance très grande et très marquée. Voici les divisions qui ont été admises successivement.

Il est presque inutile de rappeler la division vulgaire et antique qui admet les quatre âges : l'enfance, l'adolescence, l'âge viril et la vieillesse (1).

Une des premières divisions véritablement scientifiques est celle de Hallé ; la voici :

1° ENFANCE (Infantia).....	De 1 à 7 ans.
2° ENFANCE (Pueritia).....	De 7 à 13 ou 15 ans.
3° PUBERTÉ ou adolescence (aptitude à la reproduction).....	Chez les hommes, de 15 à 25 ans. Chez les femmes, de 13 à 21 ans.

(1) A ce système quaternaire, en rapport avec les quatre éléments, les quatre humeurs, les quatre qualités, les quatre saisons, etc., je préfère de beaucoup un autre système, à peu près aussi ancien et basé sur les propriétés mystérieuses du nombre sept. Il est formulé dans l'écrit hippocratique *Sur les Chairs*, et développé dans le *Traité des Semaines*, si heureusement trouvé par M. Littré. Voici ce que dit l'auteur du livre des Semaines : « Dans la nature humaine il y a sept saisons qu'on appelle âges : le petit enfant, l'enfant, l'adolescent, le jeune homme, l'homme fait, l'homme âgé, le vieillard. L'âge du petit enfant est jusqu'à sept ans, époque de la dentition ; de l'enfant jusqu'à la production de la liqueur spermatique, deux fois sept ans ; de l'adolescent jusqu'à la naissance de la barbe, trois fois sept ans ; du jeune homme jusqu'à l'accroissement de tout le corps, quatre fois sept ans ; de l'homme fait jusqu'à quarante-neuf ans, sept fois sept ans ; de l'homme âgé jusqu'à cinquante-six ans, huit fois sept ans ; à partir de là commence la vieillesse. » (*Œuv. d'Hipp.*, trad. de Littré, t. IX, p. 556.) Non seulement dans cette division les coupes sont plus nombreuses, mais elles répondent à des faits physiologiques qui marquent les différentes phases de la vie de l'homme. On voit que la classification de Hallé s'en approche beaucoup.